



Obstacles à la transparence budgétaire en Afrique de l'Ouest : Déterminants et réformes essentielles

Obstacles to budget transparency in West Africa : Determinants and essential reforms

EKRA Yapi Gabriel

Économiste politique - Analyste politique et Chercheur

Université du Québec - École nationale d'administration publique (ÉNAP) de Montréal, Canada

piriel2010@gmail.com

Résumé : L'article analyse les obstacles à la transparence budgétaire en Afrique de l'Ouest à partir des cas de cinq pays : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana et Sénégal. En adoptant une approche de gouvernance ouverte, il examine trois aspects principaux : la publication d'informations budgétaires, la participation citoyenne, et les mécanismes de contrôle exercés par le pouvoir législatif et les institutions supérieures de contrôle (ISC). Bien que, le Bénin montre des efforts notables en matière de publication, l'absence d'audits complets en limite l'efficacité. Le Burkina Faso et le Ghana ont des documents souvent incomplets ou inaccessibles, tandis que la Côte d'Ivoire et le Sénégal accusent d'importantes lacunes. La participation citoyenne reste faible, compromettant la redevabilité gouvernementale et renforçant l'opacité. Les contrôles exercés par les législateurs et les ISC manquent de rigueur. L'article recommande des réformes pour renforcer la publication d'informations budgétaires, la participation citoyenne et les capacités de contrôle indépendant.

Mots-clés : *Transparence budgétaire, Gouvernance ouverte, Participation citoyenne, Contrôle budgétaire, Finances publiques.*

Abstract: This article analyzes the obstacles to budget transparency in West Africa, based on the cases of five countries: Benin, Burkina Faso, Ivory Coast, Ghana and Senegal. Adopting an open governance approach, it examines three main aspects: publication of budgetary information, citizen participation, and control mechanisms exercised by the legislature and supreme audit institutions (SAIs). Although Benin shows notable efforts in the area of publication, the absence of comprehensive audits limits its effectiveness. Burkina Faso and Ghana have documents that are often incomplete or inaccessible, while Ivory Coast and Senegal have major shortcomings. Citizen participation remains weak, compromising government accountability and reinforcing opacity. Control exercised by legislators and SAIs lack rigor. The article recommends reforms to strengthen the publication of budget information, citizen participation and independent control capacities.

Keywords: *Budget transparency, Open governance, Citizen participation, Budget control, Public finance.*

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.14202357>



1 Introduction

La transparence budgétaire en Afrique de l'Ouest connaît des progrès, mais demeure entravée par des obstacles. Elle joue un rôle important dans l'amélioration continue de la gestion des finances publiques, la lutte contre l'opacité et la corruption. En promouvant une gestion responsable et une participation citoyenne active, la transparence budgétaire renforce le contrôle et la responsabilité des autorités. Politiquement, ces enjeux suscitent des réflexions sur les obstacles. Ainsi, l'examen de ses aspects fondamentaux permet de comprendre son impact et identifier les défis auxquels les gouvernements¹ font face. Malgré des réformes répétées, les pays d'Afrique de l'Ouest continuent de rencontrer des obstacles majeurs à l'instauration d'une gestion financière véritablement transparente (International Budget Partnership, 2023, 2021, 2019 ; Bilge, 2015, p. 15 ; Fung et al., 2007 ; Fox, 2007 ; Gastil & Levine, 2005).

La transparence budgétaire, perçue comme la publication d'informations financières complètes, fiables et accessibles (OCDE, 2002), est essentielle pour une gestion saine des finances publiques, contribuant à la stabilité économique et sociale (De Renzio & Masud, 2011, p. 608 ; Monetary Fund Fiscal Affairs Department, 2009, p. 2 ; Banque mondiale, 1998). Elle permet d'allouer optimalement les ressources et de lutter contre la corruption (International Budget Partnership, 2023). Pour cerner les obstacles à la transparence dans la gouvernance financière des pays de cette région, au cœur des débats publics, des préoccupations claires sont abordées. Quel est le niveau de disponibilité et d'exhaustivité des informations budgétaires ? Les citoyens, notamment les plus vulnérables, disposent-ils de moyens formels pour s'impliquer dans le processus budgétaire ? Le rôle des législateurs et des institutions supérieures de contrôle (ISC) répond-il aux attentes ? Quels obstacles institutionnels, législatifs, technologiques et culturels freinent la transparence ? Comment mobiliser les acteurs à des pratiques plus transparentes ?

Problématique et questions de recherche

En Afrique de l'Ouest, la gestion des finances publiques est dominée par l'Exécutif, créant un terreau propice aux comportements opportunistes et à la corruption. De nombreux États s'abstiennent de rendre des comptes sur leur collecte et utilisation des ressources publiques. Cette influence du pouvoir Exécutif marginalise les acteurs clés du processus budgétaire et restreint l'accès du public aux informations financières, consolidant une culture d'opacité qui érode la confiance des citoyens envers les institutions (International budget partnership, 2023, 2021, 2019). L'absence de reddition de comptes alimente les déficits budgétaires, aggrave la dette extérieure et amplifie les inégalités sociales, compromettant ainsi la gouvernance et la stabilité régionale. Pour mieux comprendre et adresser les obstacles, l'article s'interroge sur :

- Comment les gouvernements d'Afrique de l'Ouest peuvent-ils renforcer la transparence budgétaire pour améliorer la gestion des finances publiques ? Quel est l'état actuel de cette transparence, et quels indicateurs clés en révèlent la portée et les limites ? Face à un niveau de transparence souvent jugé insuffisant, quels obstacles freinent une gouvernance budgétaire plus ouverte et responsable dans la région ? Quelles stratégies de réformes gouvernementales et pratiques transparentes peuvent garantir une gestion durable des finances publiques, regagnant la confiance des citoyens ?

¹ Les gouvernements représentent l'administration publique centrale, composée des institutions et ministères, incarnant l'autorité administrative et exécutive au niveau national. Ils sont responsables de la mise en œuvre des politiques publiques, de la gestion des finances de l'État, de la coordination des différents secteurs de l'administration publique, et de la représentation du pays sur la scène internationale.

Objectifs de recherche

L'article se propose d'identifier et analyser les obstacles à la transparence budgétaire en Afrique de l'Ouest. En examinant ces obstacles, il apporte de nouvelles perspectives dans l'amélioration continue de la gouvernance des finances publiques et la promotion d'une gestion plus ouverte, saine et responsable.

La structure de l'article commence par une mise en évidence de l'importance de la transparence et de la gouvernance ouverte, tout en établissant un cadre conceptuel pour guider l'étude. Après la formulation des hypothèses, la méthodologie de recherche est détaillée. Une évaluation du niveau de transparence budgétaire en Afrique de l'Ouest est également faite, ce qui a permis d'identifier les obstacles clés, suivie d'un examen des stratégies de réformes gouvernementales et de pratiques transparentes susceptibles d'améliorer de manière continue la gestion financière. Enfin, l'article conclut sur les implications des résultats et propose des pistes de recherche.

2 Transparence : Un impératif pour une gestion publique efficace

La transparence met en évidence l'importance d'une gestion financière ouverte. En quoi consiste-t-elle et pourquoi est-elle cruciale à une gestion publique efficace ? Comment est-elle encadrée juridiquement et en quoi contribue-t-elle à la bonne gouvernance ? La transparence est un pilier incontournable de la bonne gouvernance, soutenant une gestion publique efficace et renforçant la confiance citoyenne (Pasquier & J-P. Villeneuve, 2007, p. 163-164 ; Florini, 2000). Encadrée par le droit à l'information (l'article 19, Déclaration universelle des droits de l'Homme), elle prône la disponibilité d'informations, l'imputabilité des autorités et la légitimité institutionnelle (Nations Unies, 1948). Pour le FMI, elle est primordiale pour la stabilité macroéconomique et la croissance durable, assurant des décisions budgétaires éclairées et réduisant les effets des crises (FMI, 2019 ; De Renzio & H. Masud, 2011, p. 609 ; Monetary Fund Fiscal Affairs Department, 2009, p. 1).

La transparence budgétaire est la pierre angulaire de la gouvernance moderne, renforçant à la fois la responsabilité des autorités et la participation citoyenne. (Cucciniello & G. Nasi, 2014, p. 911-913). En publiant de façon régulière des informations financières, les gouvernements améliorent non seulement la prise de décision mais réduisent également l'impact des crises économiques, permettant une évaluation claire de leurs performances (Citro, Cuadrado-Ballesteros & M. Bisogno, 2021, p. 122 ; Tellier, 2020 ; Carothers & Brechenmacher, 2014 ; McDermott, 2010, p. 401-402 ; Gupta, 2012 ; OCDE, 2002, p. 7). Elle encourage activement la participation publique et soutient une gestion plus efficace des ressources (International Budget Partnership, 2019 ; Michel, 2018, p. 109 ; Benito & Bastida, 2009). Au plan fiscal, elle joue un rôle clé dans la gestion de la dette et la réduction des déficits budgétaires, facilitant une allocation plus judicieuse des fonds publics (Frank et al., 2023, p. 6-7 ; Mabillard & Caron, 2022, p. 483 ; Bastida, Guillamón & Benito, 2017, p. 126 ; Benito & Bastida, 2009, p. 1). Une étude de l'OCDE (2023b) confirme que la transparence améliore la réactivité des institutions face aux attentes de la population, un effet confirmé dans les pays qui ont adopté ces pratiques avec succès (Transparency International, 2024, 2023).

La transparence, en rendant visibles et compréhensibles les actions gouvernementales, est un levier fondamental pour la gouvernance et la lutte contre la corruption (De Fine Licht & Naurin, 2022 ; OCDE, 2019). Des chercheurs comme Porumbescu et al. (2022), ainsi que Erkkilä (2020) soulignent son importance pour la démocratie et l'efficacité de la gouvernance. Quant à Bauhr et Grimes (2014), ils précisent qu'elle est essentielle pour instaurer la confiance entre citoyens

et gouvernants. Dans des contextes corrompus, la transparence peut générer de la résignation. Les experts et organisations internationales la considèrent comme une réforme pour renforcer la responsabilisation gouvernementale (Bauhr & Grimes, 2014 ; Kolstad & Wiig, 2009 ; World Bank, 2006). Pour éclairer les enjeux de transparence et de gestion publique en Afrique de l'Ouest, la section suivante présente le cadre conceptuel qui oriente notre analyse.

3 Cadre conceptuel

3.1 Approche de la gouvernance ouverte : Fondements théoriques et concepts

La gouvernance ouverte, en tant que paradigme contemporain, s'impose comme un impératif pour une gestion publique efficace et responsable. En quoi est-elle nécessaire pour améliorer la gestion publique ? Quels sont les principes fondamentaux qui sous-tendent cette approche ? Et comment peut-on l'intégrer dans cette recherche ? Reposant sur des piliers fondamentaux tels que la transparence, la participation citoyenne et le renforcement des mécanismes de contrôle du pouvoir législatif et des ISC, elle vise à instaurer une relation de confiance entre les citoyens et l'État (OCDE, 2024b). En Afrique de l'Ouest, l'intégration de ces principes dans la gestion publique peut répondre aux besoins de transparence et d'efficacité. Dans cette étude, elle peut servir de cadre pour évaluer l'accessibilité et l'exhaustivité des documents budgétaires, l'implication des citoyens dans le processus budgétaire et l'analyse des mécanismes de contrôle du budget. Des divergences d'intérêts peuvent naître dans une gouvernance ouverte exigeant une collaboration entre acteurs politiques, ce qui engendre des asymétries d'informations et complique la délégation de responsabilités, ce qui constitue un défi à relever. L'analyse à travers le prisme de la gouvernance ouverte permet d'identifier les obstacles potentiels et de formuler des recommandations, visant à améliorer la transparence dans la gestion des finances publiques.

Cette approche, qui allie voix et vision (Meijer, Curtin & Hillebrandt, 2012), promeut des gouvernements inclusifs et dignes de confiance (Grimmelikhuijsen & Feeney, 2017), et s'avère pertinente pour l'étude de la transparence budgétaire. Elle souligne l'importance d'une gouvernance collaborative pour fournir efficacement des politiques et des services publics (Clarke & Dubois, 2020, p. 178), en s'appuyant sur des technologies innovantes ainsi que des principes organisationnels et politiques (Ingrams, Piotrowski & Berliner, 2020, p. 257-258). Elle requiert crédibilité, confiance et responsabilité pour établir une collaboration fructueuse entre les gouvernements et les citoyens (Unsworth & Townes, 2021). La gouvernance ouverte est soutenue par des organisations internationales telles que l'International Budget Partnership (IBP), la Banque mondiale, le FMI et l'OCDE, qui favorisent la transparence par la publication des informations, la participation citoyenne active et un contrôle budgétaire adéquat (Ingrams, Piotrowski & Berliner, 2020, p. 257-258 ; Abu-Shanab, 2015, p. 461). La gouvernance ouverte, en tant que politique publique, repose sur la transparence, l'accès à l'information et la participation des citoyens aux décisions (Tasiopoulos, 2016). Elle est indispensable à la consolidation démocratique, renforçant la surveillance gouvernementale et le respect des droits humains. Le Partenariat pour une gouvernance ouverte souligne ses avantages : participation civique, lutte contre la corruption, efficacité de l'État, utilisation des nouvelles technologies (TIC), amélioration des conditions de vie et promotion du développement durable (Open Government Partnership, 2024 ; Heckmann, 2011). Selon Hansson et al. (2015), la gouvernance ouverte privilégie la transparence et l'échange d'informations, parfois au détriment de la collaboration et de la participation. Elle améliore la gestion des crises et renforce la confiance du public (Ansell & Gash, 2018). Selon l'OCDE (2023), l'ouverture des données améliore la prise de décision et la performance gouvernementale. En valorisant les contributions citoyennes, elle favorise une meilleure collaboration et renforce la qualité des politiques et des

services publics (ACSH, 2022 ; Government of Newfoundland and Labrador, 2014). Cette étude examine trois concepts clés de gouvernance ouverte pour identifier les obstacles à la transparence budgétaire en Afrique de l'Ouest : la publication d'informations, la participation citoyenne au processus et le contrôle budgétaire exercé par le pouvoir législatif et les ISC.

3.2 Concepts clés applicables à l'étude

3.2.1 Publication des informations budgétaires

La gouvernance ouverte, une approche moderne, prône une plus grande transparence dans la gestion publique, en insistant sur la nécessité de rendre les documents budgétaires clairs et accessibles (Erkkilä, 2020). Considérant l'accès à l'information comme un droit, elle favorise l'engagement des citoyens dans le processus décisionnel (OCDE, 2023). En publiant des informations fiables en ligne, cette approche renforce la responsabilité des États et améliore la compréhension des citoyens vis-à-vis de la gestion des ressources publiques (Bisogno & Cuadrado-Ballesteros, 2022, p. 1612 ; Bilge, 2015 ; Benito & Bastida, 2009, p. 402). De plus, elle optimise l'utilisation du denier public et exige la reddition de comptes (Alessandro et al., 2021 ; OCDE, 2019). La divulgation régulière de données par le biais de technologies numériques, est essentielle pour corriger les inefficacités (Transparency International, 2024, 2023). Ce processus transforme les informations en connaissances exploitables (Gonzalez-Zapata & Heeks, 2015 ; Bauhr & Grimes, 2014).

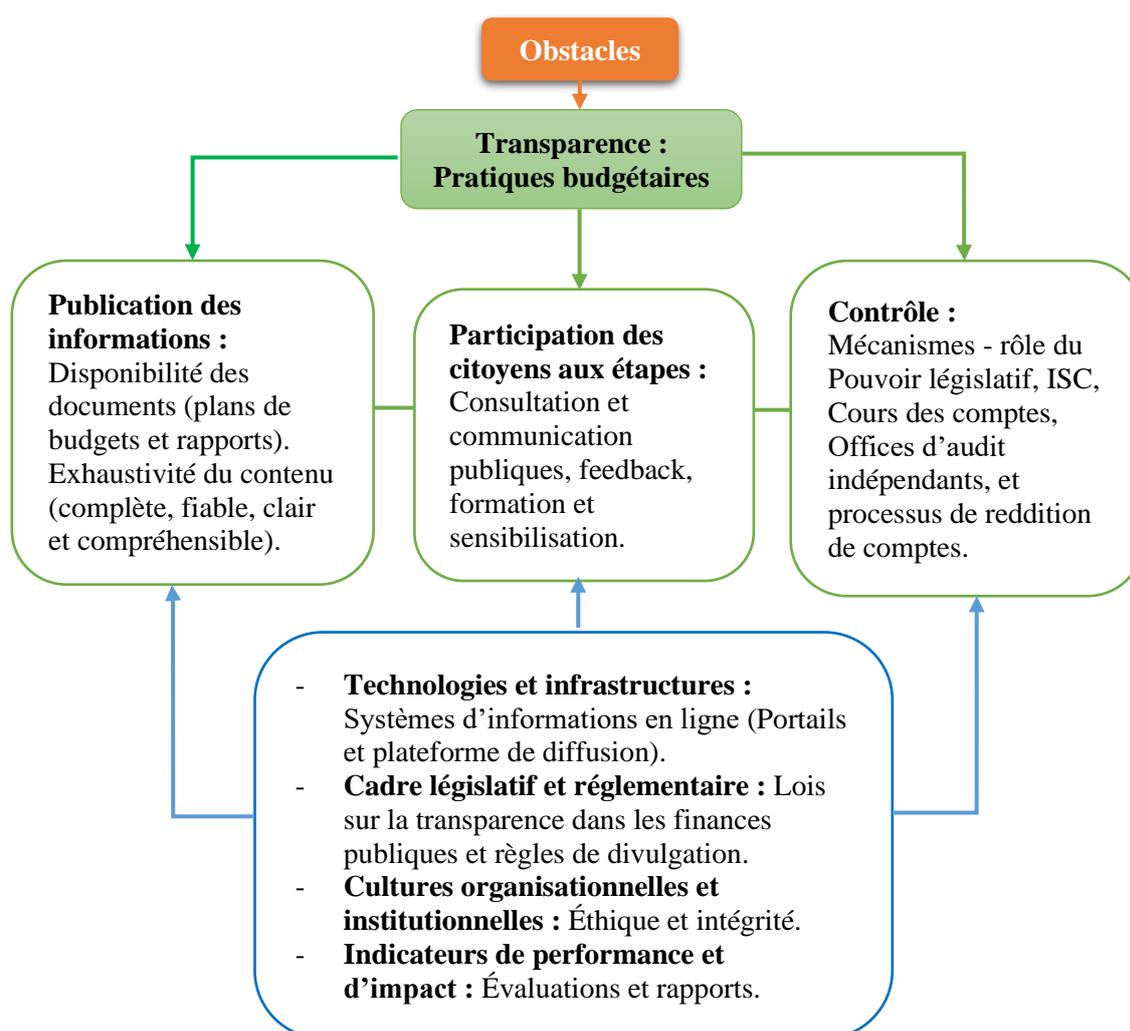
3.2.2 Participation citoyenne au processus budgétaire

La gouvernance ouverte soutient une transparence budgétaire fondée sur une participation citoyenne active à chaque étape du processus budgétaire (Grimmelikhuijsen & Feeney, 2017 ; Evans & Campos, 2013 ; Meijer, Curtin & Hillebrandt, 2012). Elle vise à renforcer la responsabilité publique en permettant aux citoyens de surveiller et de demander des comptes aux décideurs (Bauhr & Grimes, 2014), encourageant ainsi une interaction dynamique avec les institutions (Piotrowski, 2017 ; Evans & Campos, 2013). Cependant, en Afrique de l'Ouest, cette inclusion reste limitée, surtout pour les groupes vulnérables, entravant ainsi un débat public essentiel pour identifier les obstacles à la participation citoyenne.

3.2.3 Contrôle budgétaire exercé par le pouvoir législatif et les ISC

L'approche de gouvernance ouverte met en avant l'importance du contrôle pour optimiser la gestion des fonds publics (IBP, 2021, p. 32-33). Elle souligne le rôle du pouvoir législatif et des ISC dans la garantie de l'intégrité des systèmes financiers. En responsabilisant l'État sur l'utilisation des ressources (Erkkilä, 2020), elle favorise la reddition de comptes à travers des audits et des rapports (IBP, 2021, 2019). Un contrôle insuffisant peut entraîner l'opacité et l'opportunisme. L'analyse de ces mécanismes de contrôle permet d'identifier les obstacles clés. Ainsi, la synthèse du cadre conceptuel de l'étude se décline comme suit :

Figure 1. Cadre conceptuel



Source : L'auteur (2024)

4 Hypothèses de recherche

Dans cette étude, nous avons formulé des hypothèses (H1, H2 et H3) pour analyser les obstacles à la transparence budgétaire en Afrique de l'Ouest. Ces hypothèses portent sur les obstacles liés à la publication d'informations, à la participation citoyenne et au contrôle budgétaire exercés par le pouvoir législatif et les ISC. L'objectif est d'évaluer la corrélation entre ces dimensions et la transparence budgétaire. Ainsi, les hypothèses suivantes sont formulées :

- **Hypothèse 1 (H1) :** « Les faibles niveaux de transparence budgétaire en Afrique de l'Ouest résultent d'un accès limité aux informations budgétaires, entravant ainsi la surveillance citoyenne et la responsabilisation des gouvernements ».

Pour tester **H1**, nous analyserons la disponibilité, l'accessibilité et la complétude des informations budgétaires. Une comparaison d'indicateurs de disponibilité et d'accessibilité, complétée par des études de cas, sera réalisée pour déterminer s'il existe une corrélation entre l'accès public aux données budgétaires et la perception de transparence.

- **Hypothèse 2 (H2)** : « *La participation citoyenne dans le processus budgétaire est insuffisante en Afrique de l'Ouest, compromettant ainsi la transparence budgétaire et la responsabilisation des gestionnaires publics* ».

Pour évaluer **H2**, nous analyserons la fréquence et la qualité des mécanismes de consultation publique, tels que les assemblées ouvertes et les consultations citoyennes. L'impact de ces initiatives sur la perception de la transparence budgétaire sera également examiné.

- **Hypothèse 3 (H3)** : « *Le manque de contrôle adéquat du budget par le pouvoir législatif et les ISC en Afrique de l'Ouest compromet la transparence budgétaire et favorise des comportements opportunistes ainsi que l'opacité* ».

Pour évaluer **H3**, nous examinerons les mécanismes de contrôle budgétaire en place, analyserons les rapports d'audit et évaluerons le suivi des recommandations formulées. Cela permet d'identifier les faiblesses dans les systèmes de contrôle et d'analyser leur impact sur la transparence budgétaire et l'intégrité des processus financiers.

5 Cadre méthodologique

Pour étudier les obstacles à la transparence budgétaire, nous adoptons une méthodologie mixte qui combine des données quantitatives à une analyse qualitative interprétative (Fortin & Gagnon, 2016, p. 35 et 199 ; Creswell, 2009). Les données quantitatives tirées de l'enquête de l'IBP sur le budget ouvert 2023 dans 125 pays, permettent de mesurer la transparence budgétaire et d'enrichir l'analyse (Yin, 2003). En raison de leur diversité économique et niveaux variés de transparence, cinq pays de l'Afrique de l'Ouest ont été sélectionnés pour cette étude, à savoir : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana et Sénégal. Les études de cas se déclinent en trois volets : (1) un état des lieux de la transparence budgétaire en 2023, (2) une analyse des obstacles de 2019 à 2023, et (3) des recommandations de réformes budgétaires. Ces études de cas visent à décrire et à analyser les éléments dans leur contexte (Barlatier, 2018, p. 126 ; Harrison et al., 2017, p. 12 ; Flyvbjerg, 2011, p. 301), nécessitant une interprétation des faits et une exploration des explications les plus plausibles (Yin, 2018 ; Yin, 2014).

L'analyse repose sur l'indice² du budget ouvert 2023, qui évalue la transparence budgétaire dans chaque pays à l'aide de 145 questions, classant les scores en trois catégories sur une échelle de 0 à 100, avec 61 comme un score acceptable³ : faible (0-40), limité (41-60), et adéquat (61-100) (IBP, 2023, 2021, 2019 ; Fong, 2021, p. 24 ; De Renzio & Masud, 2011). Ces scores servent de base, avant la collecte de données qualitatives via l'analyse de contenu de rapports officiels des organisations internationales (OCDE, World Bank, FMI, IBP, Transparency International et Council on Foreign Relations), complétée par des sources académiques et des rapports officiels des gouvernements des pays étudiés. Une analyse thématique est ensuite utilisée pour catégoriser les principaux obstacles, tandis que la dernière partie de l'étude propose de nouvelles perspectives de réformes basées sur les meilleures pratiques.

² L'Indice du budget ouvert (OBI) est un outil récent qui documente l'état de la transparence budgétaire à travers le monde, fournissant des données utilisées à la fois pour la recherche et le plaidoyer.

³ Le choix d'un score acceptable de 61 par l'International Budget Partnership repose sur des considérations de normes internationales, de comparabilité globale, d'incitation à l'amélioration et de fondements basés sur la recherche. Cela permet d'établir un niveau de transparence budgétaire suffisant pour assurer une gestion publique responsable et efficace.

6 État des lieux de la transparence budgétaire et les obstacles potentiels

6.1 État des lieux de la transparence budgétaire en 2023

Les données analysées proviennent de l'enquête intitulée « Open Budget Survey 2023 » de l'IBP, couvrant 125 pays. L'enquête évalue les concepts clés de la gouvernance ouverte : la publication des informations, la participation citoyenne et le contrôle budgétaire.

6.1.1 État de la publication des informations budgétaires en 2023

L'approche de gouvernance ouverte exige la publication des informations budgétaires clés et exhaustives. Les gouvernements doivent mettre à la disposition du public des documents clairs, fiables, complètes et exhaustives. Nous analysons la disponibilité de ces documents budgétaires (tableau 1), l'exhaustivité de leur contenu (tableau 2), et nous construisons des histogrammes (graphique 1) pour illustrer les scores de publication d'informations par pays en 2023, afin d'identifier les obstacles potentiels associés.

Tableau 1. Disponibilité des principaux documents budgétaires par pays en 2023

Principaux documents par pays	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Ghana	Sénégal
Declaration prébudgétaire	Disponible	Disponible	Disponible	Disponible	Disponible
Proposition de budget de l'Exécutif	Disponible	Disponible	Disponible	Disponible	Disponible
Budget adopté	Disponible	Disponible	Disponible	Disponible	Disponible
Budget des citoyens	Disponible	Disponible	Disponible	Disponible	<i>Non produit</i>
Rapports en cours d'année	Disponible	Disponible	Disponible	<i>Usage interne</i>	<i>Usage interne</i>
Évaluation de milieu d'année	Disponible	Disponible	Disponible	Disponible	<i>Non produit</i>
Rapport de fin d'année	Disponible	<i>Usage interne</i>	Disponible	Disponible	Disponible
Rapport d'audit	Disponible	<i>Non produit</i>	Disponible	Disponible	<i>Usage interne</i>

Source : International Budget Partnership (2023)

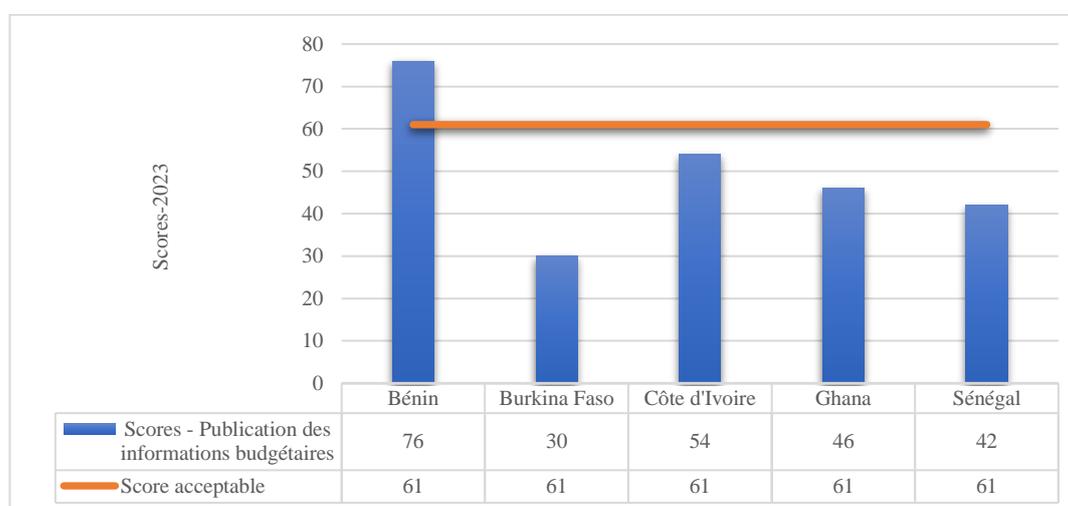
Le tableau 1 indique qu'en 2023, le Bénin et la Côte d'Ivoire offraient un accès en ligne aux principaux documents budgétaires. Au Burkina Faso, malgré la publication de certains documents, les rapports de fin d'année et d'audit restaient confidentiels. Au Ghana, plusieurs documents étaient disponibles, mais le rapport de mi-année manquait. Au Sénégal, certains documents étaient accessibles, mais les rapports en cours d'année et d'audit demeuraient internes, et ni le budget citoyen 2023 ni le rapport d'évaluation de mi-année n'ont été produits ou publiés. Selon les exigences de la gouvernance ouverte, nous évaluons par la suite, l'exhaustivité des documents budgétaires publiés par chaque pays en 2023, en attribuant également des scores de 0 à 100 (tableau 2), avec un seuil acceptable fixé à 61. Cette technique d'évaluation est basée sur 109 indicateurs utilisés par l'IBP lors de l'enquête sur le budget ouvert menée dans 125 pays en 2023 (IBP, 2023, 2021, 2019).

Tableau 2. Exhaustivité des documents budgétaires par pays en 2023

Score des pays de 0 à 40 : faible, de 41 à 60 : limité, et de 61 à 100 : adéquat					
Éléments	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Ghana	Sénégal
Déclaration prébudgétaire	100	84	84	33	83
Proposition de budget de l'exécutif	84	23	46	45	51
Budget adopté	95	78	95	50	83
Budget des citoyens	92	67	67	42	<i>Non produit</i>
Rapports en cours d'année	74	59	59	Usage interne	<i>Usage interne</i>
Évaluation de milieu d'année	63	15	48	70	<i>Non produit</i>
Rapport de fin d'année	74	Usage interne	50	55	55
Rapport d'audit	33	Non produit	48	71	<i>Usage interne</i>

Source : International Budget Partnership (2023)

Le tableau 2 suggère qu'au Bénin, les scores varient entre 33 et 100, sept documents étant jugés adéquats, mais le rapport d'audit, avec un score de 33, nécessite des améliorations. En Côte d'Ivoire, les scores vont de 46 et 95, avec cinq documents de qualité limitée et trois considérés comme adéquats. Le Burkina Faso a publié cinq documents, trois adéquats, deux en dessous du seuil, avec des scores entre 15 et 84. Au Ghana, sept des huit documents prévus ont été produits, mais seul deux dépassent le seuil de 61, indiquant une nécessité d'améliorations. Au Sénégal, quatre documents ont été évalués, avec deux jugés exhaustifs et deux nécessitant des améliorations, avec des scores allant de 51 à 83. Le graphique 1 illustre les scores de publication d'informations et met en évidence les obstacles persistants à la transparence

Graphique 1. Scores de publication d'informations budgétaires en 2023


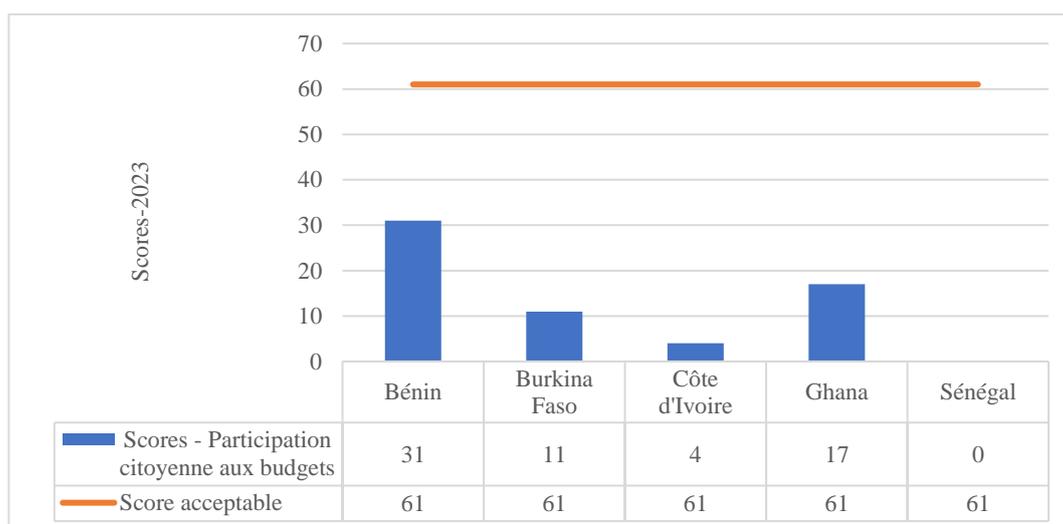
Source : International Budget Partnership (2023).

Le graphique 1 montre qu'en 2023, seul le Bénin a atteint un niveau adéquat de publication des informations budgétaires avec un score de 76, en progression par rapport au score⁴ de 65 en 2021, le plaçant au 9^{ème} rang mondial sur 125 pays (IBP, 2023). La Côte d'Ivoire a également amélioré son score, passant de 47 en 2021 à 54 en 2023. Le Burkina Faso a maintenu un score stable autour de 30 en 2023, indiquant un besoin significatif d'améliorations. Le Ghana a, en revanche, vu son score de publication reculer, de 56 en 2021 à 46 en 2023, signalant une baisse de la qualité. Le Sénégal, avec un score de 42 en 2023, est resté proche de celui de 2021 qui est de 40, nécessitant des améliorations. L'approche de gouvernance ouverte appelle aussi à une participation citoyenne active, ainsi ce concept est mis en évidence dans la section suivante.

6.1.2 État de la participation citoyenne au processus budgétaire en 2023

L'évaluation de la participation citoyenne s'appuie sur l'indice de budget ouvert de l'IBP (IBP, 2023 ; De Renzio & Masud, 2011), qui mesure les possibilités offertes aux citoyens pour intervenir aux différentes étapes du processus budgétaire (formulation, approbation, mise en œuvre et audit). En utilisant 18 indicateurs conformes aux principes de participation publique de l'initiative mondiale pour la transparence fiscale (GIFT, 2021), Chaque pays a reçu un score de 0 à 100, illustré dans le graphique 2.

Graphique 2. Scores de participation citoyenne aux budgets en 2023



Source: International Budget Partnership (2023).

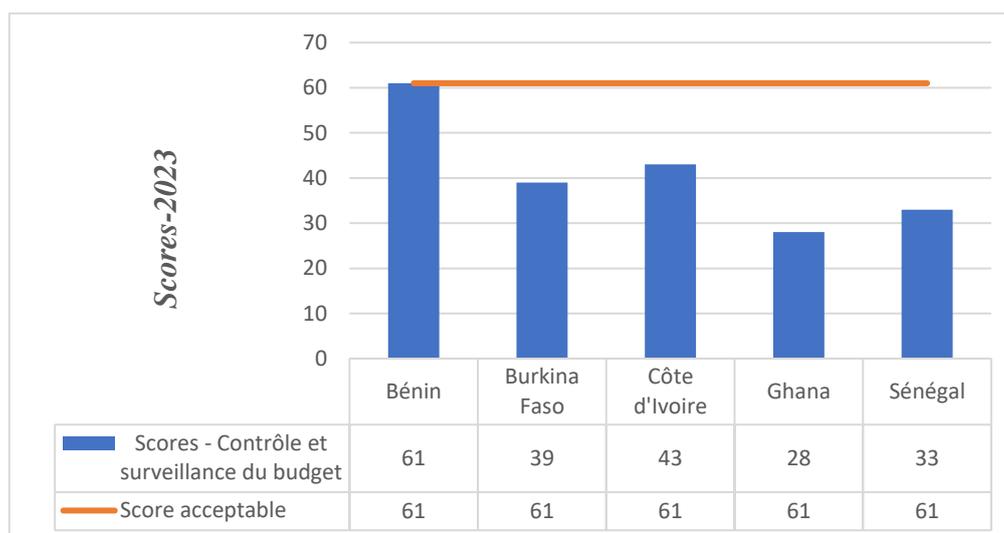
Le graphique 2 révèle une participation citoyenne cumulée minimale dans le processus budgétaire en 2023, avec des scores variant de 0 à 40. Le Bénin atteint un score de 31, indiquant une faible implication citoyenne. La Côte d'Ivoire, avec un score de 4, présente une participation très faible, suggérant un processus budgétaire restreint à un groupe. Le Burkina Faso affiche un score de 11, indiquant une faible participation sans réelle opportunité offerte aux citoyens. Le Ghana, avec un score de 17, se situe à un niveau similaire aux autres pays. Le Sénégal, ayant un score de 0, exclut complètement les citoyens du processus budgétaire. Conformément aux principes de gouvernance ouverte, nous analysons également le contrôle du pouvoir législatif et des ISC (IBP, 2023, 2021, 2019 ; IMF, 2019 ; OCDE, 2002).

⁴ Les scores de transparence budgétaire de 2021 pour le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Sénégal sont tirés du rapport officiel de l'International budget partnership (2021, p. 58-59).

6.1.3 État du contrôle budgétaire par pouvoir législatif et des ISC en 2023

Le contrôle budgétaire, essentiel à la gouvernance ouverte, met en avant le rôle du pouvoir législatif et des ISC dans la supervision efficace du processus budgétaire (IBP, 2023 ; De Renzio & Masud, 2011). Chaque pays est noté de 0 à 100 à travers 18 indicateurs, incluant des informations sur les institutions de contrôle indépendantes. Le graphique 3 présente les scores composites de contrôle budgétaire pour chaque pays en 2023.

Graphique 2. Scores composites de contrôle budgétaire en 2023



Source: International Budget Partnership (2023).

Le graphique 3 révèle que le Bénin a atteint un niveau adéquat de contrôle budgétaire avec un score de 61, indiquant une implication active du pouvoir législatif et de l'ISC, bien que des améliorations restent possibles. La Côte d'Ivoire, avec un score de 43, montre un contrôle limité, nécessitant des réformes adéquates. Le Burkina Faso, à 39, présente des mécanismes de contrôle insuffisants qui compromettent la transparence et la responsabilité du gouvernement. Le Ghana, avec un score de 28, démontre une faible implication de l'ISC. Le Sénégal, avec un score de 33, fait état de lacunes notables, soulignant le besoin de réformes adéquates pour renforcer le contrôle budgétaire. Cette analyse des mécanismes de publication budgétaire, de la participation citoyenne et du contrôle budgétaire expose les obstacles potentiels qui freinent une gestion plus transparente des finances publiques en Afrique de l'Ouest. La seconde partie des études de cas approfondira ces enjeux.

6.2 Analyse des obstacles à la transparence budgétaire de 2019 à 2023

L'analyse des documents révèle qu'il existe des obstacles qui freinent la transparence budgétaire en Afrique de l'Ouest. Le tableau 3 résume ces ceux-ci et associe chacun à un concept clé de gouvernance ouverte.

Tableau 3. Obstacles à la transparence budgétaire en Afrique de l'Ouest de 2019 à 2023

Concepts clés	Obstacles potentiels à la transparence budgétaire
Publication des informations budgétaires	<ul style="list-style-type: none"> - Accès limité aux informations budgétaires. - Retards dans la divulgation des rapports budgétaires. - Incohérence dans les informations budgétaires publiées. - Insuffisance d'infrastructures technologiques. - Absence de pression publique et internationale. - Culture de secret et de non-transparence.
Participation citoyenne au processus budgétaire	<ul style="list-style-type: none"> - Faible implication des citoyens et de la société civile. - Manque d'engagement citoyen et de la société civile. - Absence de communication et de consultation publique. - Exclusion des groupes marginalisés ou vulnérables. - Manque de sensibilisation et d'éducation sur les droits et les responsabilités sur la transparence budgétaire.
Contrôle budgétaire exercé par le pouvoir législatif et les ISC	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'infrastructures et de ressources (matérielles, financières et humaines) pour gérer et contrôler les finances publiques. - Pressions politiques et les changements de gouvernements compromettent l'indépendance et l'efficacité des ISC. - Manque de cadre juridique et réglementaire. - Corruption, clientélisme et mauvaise gouvernance. - Absence de mécanismes de reddition de comptes. - Faible application des lois des finances publiques en raison de lacunes dans les mécanismes de contrôle et de sanctions. - Résistance au changement. - Absence de suivi des recommandations des ISC.
Sources : (Transparency International, 2024, 2024 ; IBP, 2023, 2021, 2019 ; World Bank Group, 2023 ; Council on Foreign Relations, 2022 ; Zindikirani, 2023 ; Ministère des Finances et du Budget-Sénégal, 2024 ; Gouvernement de la République du Bénin, 2023 ; Ministère des finances du Burkina Faso, 2023 ; Ministère du budget de la Côte d'Ivoire, 2023 ; Ministry of finance-Ghana, 2023 ; Crola, 2019).	

6.3 Validation des hypothèses de recherche

La validation des hypothèses repose sur l'analyse des scores associés aux concepts étudiés par le biais de la gouvernance ouverte, prônant plus de transparence dans le processus budgétaire.

6.3.1 Validation de l'hypothèse 1 - (H1)

Les données révèlent des lacunes significatives dans la publication des informations budgétaires dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. Au Bénin et au Burkina, les rapports d'audit manquent de qualité et d'exhaustivité. La Côte d'Ivoire, le Ghana et le Sénégal souffrent d'une publication limitée d'informations sur le budget, rendant difficile l'évaluation indépendante de la gestion des finances publiques. Ainsi, ces déficiences compromettent significativement la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des données budgétaires, confirmant ainsi l'hypothèse H1, qui souligne l'importance de l'accès à l'information comme un impératif de transparence.

6.3.2 Validation de l'hypothèse 2 - (H2)

L'analyse des mécanismes de consultation citoyenne révèle une participation minimale dans l'ensemble des pays étudiés. Aucun pays n'atteint un score satisfaisant, et les consultations sont souvent excluantes, particulièrement pour les groupes vulnérables. Le manque d'engagement politique et l'absence de mécanismes formels d'implication des citoyens nuisent à la responsabilisation et à la transparence budgétaire. Cela valide clairement H2, en démontrant que l'insuffisance de participation compromet la transparence et l'efficacité des processus budgétaires.

6.3.3 Validation de l'hypothèse 3 - (H3)

Les résultats montrent que la majorité des pays d'Afrique de l'Ouest présentent des déficiences dans leurs mécanismes de contrôle budgétaire. Seul le Bénin a obtenu un score composite satisfaisant en matière de contrôle, tandis que les autres pays, comme le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Sénégal, rencontrent des problèmes d'inefficacité et d'absence de débats parlementaires. Ces lacunes dans le contrôle budgétaire et le suivi des recommandations d'audit compromettent la transparence et ouvrent la voie à des comportements opportunistes, confirmant ainsi l'hypothèse H3.

En définitive, les carences en matière d'accès à l'information, de participation citoyenne, et de contrôle budgétaire exigent des réformes urgentes pour renforcer la transparence dans la gestion des finances publiques, la responsabilité financière et la restauration de la confiance des citoyens à l'égard des institutions publiques. À ces fins, des propositions en termes de réformes gouvernementales et administratives, ainsi que de pratiques budgétaires transparentes, sont suggérées et résumées dans le tableau 4 ci-dessous.

7 Réformes essentielles et pratiques budgétaires transparentes

Tableau 4. Réformes et pratiques budgétaires transparentes

Aspects spécifiques	Réformes et pratiques budgétaires transparentes
Comment rendre la publication des informations budgétaires plus efficace ?	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité d'informations budgétaires pour les rendre complètes, fiables et accessibles en temps opportun. - Produire et publier en ligne les informations budgétaires essentielles. - Assurer le bon fonctionnement du site Web où les informations budgétaires sont publiées, garantissant un accès continu au public. - Utiliser les technologies de l'information et de communication pour renforcer la transparence et le processus budgétaire : automatiser les systèmes de gestion financière et la création de plateformes interactives afin de faciliter l'accès du public aux informations. - Élaborer et mettre en œuvre une politique officielle de diffusion qui engage les institutions publiques à divulguer les informations.
Comment promouvoir l'implication des citoyens et de la société civile dans le processus budgétaire ?	<ul style="list-style-type: none"> - Établir des mécanismes de communication et de consultation publique pour impliquer la société civile et le public souhaitant participer. - Inclure activement les communautés marginalisées dans le processus budgétaire, soit directement soit par l'intermédiaire de représentants. - Sensibiliser et éduquer les acteurs sur leurs droits, responsabilités et les processus budgétaires pour une participation plus éclairée et efficace.
Quelles mesures de contrôle et de surveillance budgétaires pourraient être envisagées ?	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une institution indépendante impartiale vis-à-vis de l'Exécutif et du pouvoir législatif pour renforcer la transparence et l'intégrité. - Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles en augmentant les budgets et ressources. Promouvoir la collaboration, la coordination, et établir des mécanismes de suivi/évaluation continus, - Confier l'audit à une agence indépendante, renforcer la communication avec la société civile pour améliorer la transparence budgétaire. - Pour améliorer le contrôle tout au long du processus budgétaire, les commissions parlementaires doivent examiner le budget, publier leurs rapports en ligne. Le pouvoir législatif doit être consulté pour tout transfert de fonds. Les conclusions des rapports d'audit doivent être rendues publiques. - S'assurer que les recommandations de l'ISC soient mises en œuvre pour éliminer la culture de résistance au changement. - Établir un cadre juridique et réglementaire pour assurer la précision, la transparence, la conformité et la responsabilité. Faciliter sa mise en œuvre et son application. Pour protéger les droits et intérêts des parties. - Assurer une application rigoureuse des sanctions contre les actes de corruption, sans distinction de statut ou de pouvoir. Renforcer les enquêtes et les poursuites judiciaires pour éliminer l'impunité.
Sources: (IBP, 2023, 2021, 2019 ; World Bank Group, 2023, 2022 ; IMF, 2022, 2021, 2019 ; ACSH, 2022 ; OCDE, 2024b, 2023b, 2019, 2015, 2013, 2002 ; Union Africaine, 2019 ; Frank & al., 2023 ; Bisogno & Cuadrado-Ballesteros, 2022 ; Ferroukhi, 2022 ; Mabillard & Caron, 2022 ; Datta et al., 2021 ; He & Ma, 2021 ; Tellier, 2020 ; Bilge, 2015 ; Bauhr & Grimes, 2014 ; Government of Newfoundland and Labrador, 2014 ; Petrie & Shields, 2010 ; Carlitz et al., 2009).	

8 Conclusion

Cette étude sur la transparence budgétaire en Afrique de l'Ouest met en évidence les obstacles persistants dans la gouvernance des finances publiques de la région. En adoptant le cadre de la gouvernance ouverte, l'analyse a permis d'examiner trois dimensions centrales : la publication des informations budgétaires, la participation citoyenne au processus budgétaire et les contrôles exercés par le pouvoir législatif et les ISC. Les résultats révèlent des disparités importantes entre les pays. Si le Bénin affiche un score relativement positif, des progrès sont nécessaires, notamment dans la qualité des rapports d'audit et l'implication citoyenne dans processus décisionnel. En revanche, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Ghana et le Sénégal présentent des déficiences marquées par des insuffisances notables en matière de disponibilité d'informations budgétaires, de participation publique et d'efficacité des contrôles budgétaires.

Ces constats corroborent les hypothèses selon lesquelles la transparence budgétaire en Afrique de l'Ouest est limitée par des lacunes dans l'accès aux informations budgétaires, une participation citoyenne insuffisante et un contrôle budgétaire peu efficace. Dès lors, une gestion transparente des finances publiques apparaît comme une condition sine qua non et un levier essentiel pour renforcer la responsabilité, limiter la corruption et instaurer la confiance publique. Les réformes suggérées visent précisément à améliorer ces aspects en favorisant une gouvernance plus ouverte dans cette région.

Enfin, de futures recherches pourraient examiner l'influence des médias et de la société civile sur la transparence budgétaire en Afrique de l'Ouest. Cette étude pourrait analyser comment les journalistes d'investigation, les organisations non gouvernementales et les mouvements citoyens agissent comme des catalyseurs de changement en exerçant une pression publique pour la divulgation des informations budgétaires. Elle permettrait d'identifier les stratégies et les défis de ces acteurs dans leur rôle de surveillance et de plaidoyer, ainsi que l'impact de leur engagement sur les politiques de transparence budgétaire locales et nationale. Des études comparatives internationales permettraient d'identifier des pratiques exemplaires dans d'autres régions du monde, notamment en Asie et en Amérique Latine, pour offrir des perspectives nouvelles et des solutions adaptées.

9 Références bibliographiques

- [1] Abu-Shanab, E. A. (2015). Reengineering the open government concept: An empirical support for a proposed model. *Government Information Quarterly*, 32(4), 453-463.
- [2] ACSH. (2022). *Open Government Data Policies and Practices: Select Country Cases*. Astana: Astana Civil Service Hub. (p. 55). United Nations Development Program.
- [3] Alessandro, M., Cardinale Lagomarsino, B., Scartascini, C., Streb, J., & Torrealday, J. (2021). Transparency and Trust in Government. Evidence from a Survey Experiment. *World Development*, 138, 105223.
- [4] Ansell, C., & Gash, A. (2018). Collaborative Platforms as a Governance Strategy. *Journal of Public Administration Research and Theory*, 28(1), 16-32.
- [5] Banque mondiale. (1998). *Rapport annuel de la Banque mondiale 1998 : Banque mondiale rapport annuel, 1998*. World Bank.
- [6] Banque mondiale. (2022). *Les messages clés du Rapport mondial PEFA 2022 sur la gestion des finances publiques*.
- [7] Barlatier, P.-J. (2018). Chapitre 7. Les études de cas. Dans *Les méthodes de recherche du DBA* (p. 126-139). EMS Editions.
- [8] Bastida, F., Guillamón, M.-D., & Benito, B. (2017). La transparence budgétaire et le coût de la dette souveraine: *Revue Internationale des Sciences Administratives*, Vol. 83(1), 111-131.
- [9] Bauhr, M., & Grimes, M. (2014). Indignation or Resignation: The Implications of Transparency for Societal Accountability. *Governance*, 27(2), 291-320.
- [10] Benito, B., & Bastida, F. (2009). *Budget Transparency, Fiscal Performance, and Political Turnout: An International Approach*. 69(3), 403-417,369-370.
- [11] Bilge, S. (2015). *A New Approach in Public Budgeting: Citizens' Budget*. 5(1), 17.
- [12] Bisogno, M., & Cuadrado-Ballesteros, B. (2022). Budget transparency and governance quality: A cross-country analysis. *Public Management Review*, 24(10), 1610-1631.
- [13] Carlitz, R., de Renzio, P., Krafchik, W., & Ramkumar, V. (2009). *Budget Transparency around the World: Results from the 2008 Open Budget Survey*. 9(2), 81-97.
- [14] Carothers, T., & Brechenmacher, S. (2014). *accountability, transparency, participation, and inclusion: A New Development Consensus?* Carnegie Endowment for International Peace.
- [15] Citro, F., Cuadrado-Ballesteros, B., & Bisogno, M. (2021). Expliquer la transparence budgétaire par des facteurs politiques: *Revue Internationale des Sciences Administratives*, Vol. 87(1), 119-138.

- [16] Clarke, A., & Dubois, E. (2020). Digital era open government and democratic governance: The case of Government of Canada Wikipedia editing. *Canadian Public Administration*, 63(2), 177-205.
- [17] Council on Foreign Relations. (2022). *Preventing Conflict in Coastal West Africa | Council on Foreign Relations*.
- [18] Creswell, J. W. (2009). *Research design: Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches* (3rd ed). Sage Publications.
- [19] Crola, J. D. (2019). *Sahel: Fighting inequality to respond to development and security challenges*. Oxfam.
- [20] Cucciniello, M., & Nasi, G. (2014). Transparency for Trust in Government: How Effective is Formal Transparency? *International Journal of Public Administration*, 37(13), 911-921.
- [21] Datta, A., Lah, J., Mills, L., & Tembo, F. (2021). *Transparence, participation et redevabilité : analyse du paysage*.
- [22] De Fine Licht, J., & Naurin, D. (2022). Transparency. Dans C. Ansell & J. Torfing (Éds.), *Handbook on Theories of Governance*. Edward Elgar Publishing.
- [23] De Renzio, P., & Masud, H. (2011). Measuring and Promoting Budget Transparency: The Open Budget Index as a Research and Advocacy Tool. *Governance*, 24(3), 607-616.
- [24] Erkkilä, T. (2020). Transparency in Public Administration. Dans T. Erkkilä, *Oxford Research Encyclopedia of Politics*. Oxford University Press.
- [25] Evans, A. M., & Campos, A. (2013). Open Government Initiatives: Challenges of Citizen Participation. *Journal of Policy Analysis and Management*, 32(1), 172-185.
- [26] Ferroukhi, A. (2022). Transparence des finances locales en Algérie: *Maghreb - Machrek*, N° 246-247(4), 5-23.
- [27] Florini, A. (2000). The End of Secrecy. Dans B. I. Finel & K. M. Lord (Éds.), *Power and Conflict in the Age of Transparency* (p. 13-28). Palgrave Macmillan US.
- [28] Flyvbjerg, B. (2011). *Case Study in Denzin, N.K & Y. S. Lincoln, eds., The Sage Handbook of Qualitative Research. 4th edition*, 301-316.
- [29] FMI. (2022). *IMF annual report 2022* (p. 80).
- [30] Fong, B. C. H. (2021). Démocratisation et transparence budgétaire : Observations à Hong Kong, Macao et Taïwan: *Revue Internationale des Sciences Administratives*, Vol. 87(2), 323-340.

- [31] Fortin, M.-F., & Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : Méthodes quantitatives et qualitatives* (3e éd.). Chenelière éducation.
- [32] Fox, J. (2007). The uncertain relationship between transparency and accountability. *Development in Practice*, 17(4-5), 663-671.
- [33] Frank, J., Hasan, S., Intini, V., Kreko, A., & Sobhi, Y. (2023). *Renforcer la transparence budgétaire dans la région MOAN*.
- [34] Fung, A., Graham, M., & Weil, D. (2007). *Full disclosure: The perils and promise of transparency* (1-1 ressource en ligne (xvii, 282 pages): ill., fichier PDF). Cambridge University Press.
- [35] Gastil, J., & Levine, P. (2005). *The deliberative democracy handbook: Strategies for effective civic engagement in the twenty-first century*. Jossey-Bass.
- [36] GIFT. (2021). *GIFT – The Global Initiative for Fiscal Transparency*.
- [37] Gonzalez-Zapata, F., & Heeks, R. (2015). The multiple meanings of open government data: Understanding different stakeholders and their perspectives. *Government Information Quarterly*, 32(4), 441-452.
- [38] Gouvernement de la République du Bénin. (2023). *Enquête sur le Budget Ouvert 2023 : Le Bénin, Champion de la Transparence Budgétaire dans l'Espace Francophone Mondial*. Gouvernement de la République du Bénin.
- [39] Government of Newfoundland and Labrador. (2014). *Open Government Initiative Framework*. 11.
- [40] Grimmelikhuijsen, S. G., & Feeney, M. K. (2017). Developing and Testing an Integrative Framework for Open Government Adoption in Local Governments. *Public Administration Review*, 77(4), 579-590.
- [41] Gupta, A. (2012). Transparency. Dans *Wiley-Blackwell Encyclopedia of Globalization*. Wiley.
- [42] Hansson, K., Belkacem, K., & Ekenberg, L. (2015). Open Government and Democracy: A Research Review. *Social Science Computer Review*, 33(5), 540-555.
- [43] Hansson, K., Belkacem, K., & Ekenberg, L. (2015). Open Government and Democracy: A Research Review. *Social Science Computer Review*, 33(5), 540-555.
- [44] Harrison, H., Birks, M., Franklin, R., & Mills, J. (2017). Case Study Research: Foundations and Methodological Orientations. *Forum Qualitative Sozialforschung / Forum: Qualitative Social Research*, 18(1), Article 1.

- [45] He, A. J., & Ma, L. (2021). Citizen Participation, Perceived Public Service Performance, and Trust in Government: Evidence from Health Policy Reforms in Hong Kong. *Public Performance & Management Review*, 44(3), 471-493.
- [46] Heckmann, D. (2011). Open Government—Retooling Democracy for the 21st Century. *2011 44th Hawaii International Conference on System Sciences*, 1-11.
- [47] IMF. (2019). *The Fiscal Transparency Code 2019*. 30.
- [48] IMF. (2021). *Par quels moyens le FMI promeut-il la transparence des finances publiques ?* IMF.
- [49] Ingrams, A., Piotrowski, S., & Berliner, D. (2020). Learning from Our Mistakes: Public Management Reform and the Hope of Open Government. *Perspectives on Public Management and Governance*, 3(4), 257-272.
- [50] International Budget Partnership. (2019). *Open Budget Survey 2019* (7th edition; p. 95). The International Budget Partnership (IBP).
- [51] International Budget Partnership. (2021). *Open Budget Survey 2021* (8th edition; p. 94). The International Budget Partnership (IBP).
- [52] International Budget Partnership. (2023). *Open Budget Survey 2023* (9th edition; p. 53). The International Budget Partnership (IBP).
- [53] Kolstad, I., & Wiig, A. (2009). Is Transparency the Key to Reducing Corruption in Resource-Rich Countries? *World Development*, 37(3), 521-532.
- [54] Mabillard, V., & Caron, D. J. (2022). Plus de transparence, plus de confiance? Regard critique sur un principe clé de bonne gouvernance et ses attentes. *Canadian Public Administration*, 65(3), 482-496.
- [55] McDermott, P. (2010). Building open government. *Government Information Quarterly*, 27(4), 401-413.
- [56] Meijer, A. J., Curtin, D., & Hillebrandt, M. (2012). Open government: Connecting vision and voice. *International Review of Administrative Sciences*, 78(1), 10-29.
- [57] Michel, H. (2018). La transparence dans l'Union européenne : Réalisation de la bonne gouvernance et redéfinition de la démocratie: *Revue française d'administration publique*, N° 165(1), 109-126.
- [58] Ministère des finances du Burkina Faso. (2023, décembre 17). *Budget de l'Etat, exercice 2024 : Le Gouvernement obtient le quitus des députés de l'ALT*. Ministère des finances.
- [59] Ministère des Finances et du Budget-Sénégal. (2024). Budget—Programme. *Ministère des Finances et du Budget*.

- [60] Ministère du budget de la Côte d'Ivoire. (2023). *MBPE - Ministère du budget et du portefeuille de l'État*.
- [61] Ministry of finance-Ghana. (2023). *The National Budget | Ministry of Finance | Ghana*.
- [62] Monetary Fund Fiscal Affairs Department, I. (2009). *Manual on Fiscal Transparency*. International Monetary Fund.
- [63] Nations Unies. (1948). *ONU: Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948*.
- [64] Nations Unies. (2015, octobre 6). *La Déclaration universelle des droits de l'homme*.
- [65] OCDE. (2002). Transparence budgétaire : Les meilleures pratiques de l'OCDE. *Revue de l'OCDE sur la gestion budgétaire*, 1(3), 7-15.
- [66] OECD. (2013). *Open Government Data: Towards Empirical Analysis of Open Government Data Initiatives* (OECD Working Papers on Public Governance 22; OECD Working Papers on Public Governance, Vol. 22).
- [67] OECD. (2015). *OECD Guidelines on Corporate Governance of State-Owned Enterprises, 2015 Edition*. OECD.
- [68] OECD. (2019). *OECD Good Practices for Performance Budgeting*. OECD.
- [69] OECD. (2023). *Open Government for Stronger Democracies: A Global Assessment*, OECD Publishing, Paris.
- [70] OECD. (2024). *OECD, Recommendation of the Council on Open Government*, OECD/LEGAL/0438 (p. 11).
- [71] Pasquier, M., & Villeneuve, J.-P. (2007). Les entraves à la transparence documentaire. Établissement d'une typologie et analyse des comportements organisationnels conduisant à empêcher ou à restreindre l'accès à l'information: *Revue Internationale des Sciences Administratives*, Vol. 73(1), 163-179.
- [72] Petrie, M., & Shields, J. (2010). Producing a Citizens' Guide to the Budget: Why, What and How? *OECD journal on budgeting*, 2010, 14.
- [73] Piotrowski, S. J. (2017). The "Open Government Reform" Movement: The Case of the Open Government Partnership and U.S. Transparency Policies*. *The American Review of Public Administration*, 47(2), 155-171.
- [74] Porumbescu, G., Meijer, A., & Grimmelikhuijsen, S. (2022). *Government Transparency: State of the Art and New Perspectives*. Cambridge University Press.

- [75] Tasiopoulos, S. (2016, November 9). *Open Government and Democracy: Improving the reliability of the political system*. Open Government Partnership.
- [76] Tellier, G. (2020). La transparence budgétaire sous l'ère Trudeau. *Études canadiennes / Canadian Studies*, 89, 65-87.
- [77] Transparency International. (2023, Janvier 31). *2022 Corruption Perceptions Index: Explore the results*. Transparency.Org.
- [78] Transparency International. (2023). *2022 Corruption Perceptions Index: Explore the results* (p. 26).
- [79] Transparency International. (2024, Janvier 30). *2023 Corruption Perceptions Index: Explore the results*. Transparency.org.
- [80] Transparency International. (2024). *2023 Corruption Perceptions Index: Explore the results* (p. 26).
- [81] Union Africaine. (2019). *Rapport sur la gouvernance en AFRIQUE / Promouvoir les valeurs communes de l'Union africain* (p. 100).
- [82] Unsworth, K., & Townes, A. (2012). Transparency, participation, cooperation: A case study evaluating Twitter as a social media interaction tool in the US open government initiative. *Proceedings of the 13th Annual International Conference on Digital Government Research*, 90-96.
- [83] World Bank Group. (2023). *CPIA Africa, September 2023: Policies for Economic Resilience in a Turbulent World*. 126.
- [84] World Bank. (2006). *Corruption and Transparency: The Empirical Link*. 58.
- [85] World Bank. (2022). *World Development Report 2022: Finance for an Equitable Recovery*. The World Bank.
- [86] Yin, R. K. (2003). *Case Study Research: Design and Methods*. SAGE.
- [87] Yin, R. K. (2014). *Case study research: Design and methods* (5th ed). Sage Publications.
- [88] Yin, R. K. (2018). *Case study research and applications: Design and methods* (Sixth edition). SAGE.
- [89] Zindikirani, P. (2023). *Amid rising corruption, most Africans say they risk retaliation if they speak up*.